

14m

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre Commerciale)

DISTRICT DE QUÉBEC
Division no : 91-LONGUEUIL

No cour : 505-11-012251-133
No dossier : 41-1751848

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION
DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

9005-4925 QUÉBEC INC.

Débitrice-requérante

et

RICHTER GROUPE CONSEIL INC., ayant
une place d'affaires au 1981, avenue McGill
College, 12^e étage, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H3A 0G6,

Syndic

et

SURINTENDANT DES FAILLITES, 1155, rue
Metcalfé, 10^e étage, en les ville et district de
Montréal, province de Québec, H3B 2V6,

8 août 2013
Que les motifs invoqués ;
Accueille la requête ;
Proroge le délai de dépôt de la
proposition de la débitrice
jusqu'au 23 septembre 2013
Sans frais

Alain Proulx
rept
582301

c.c. *Alain Proulx*
Officier autorisé
selon l'article 184 L.F.I.
rept

505-110-22700

REQUÊTE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DE DÉLAI POUR LE DÉPÔT
D'UNE PROPOSITION

(Article 50.4 (9) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R.C. 1985 c. B-3)

À L'UN DES HONORABLES JUGES OU AU REGISTRAIRE DE LA COUR
SUPÉRIEURE, SIÉGEANT EN CHAMBRE COMMERCIALE, DANS ET POUR LE
DISTRICT DE LONGUEUIL, LE SYNDIC-REQUÉRANT, EXPOSE CE QUI SUIT :